

# DEMANDE DE PARTICIPATION À L'ENTENTE RÉCIPROQUE DE TRANSFERT – RACHAT D'UN ÉCART DE SERVICE

entre

Le Régime de retraite des employés du syndicat des employés des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick  
(le « Régime du syndicat du N.-B. »)

et

Le Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick  
(le « Régime à risques partagés de CES »)

**NOTA :** Vestcor traitera seulement cette demande lorsque le transfert initial des avoirs du demandeur du Régime du syndicat du N.-B., au Régime à risques partagés de CES aura été complété.

## SECTION A (à remplir par le demandeur)

Correspondance demandée en :  français  anglais

**VOUS PRENEZ VOTRE RETRAITE?**  oui\*  non

Si oui, indiquez la date de départ à la retraite \_\_\_\_\_

\* Priorité sera donnée à votre demande

Prénom du demandeur : \_\_\_\_\_

Adresse du demandeur : \_\_\_\_\_

Nom de famille du demandeur : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Numéro d'assurance sociale : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Employeur : \_\_\_\_\_

Date approximative que le transfert initial a été complété : \_\_\_\_\_

Signature du demandeur

Date

## SECTION B (à remplir par l'employeur)

Date d'adhésion au régime de départ  
(le Régime du syndicat du N.-B.) : \_\_\_\_\_

Date d'adhésion au régime d'arrivée  
(le Régime à risques partagés de CES) : \_\_\_\_\_

Salaire à temps plein à la quinzaine à la date de la demande de rachat de l'écart de service : \_\_\_\_\_

Afin de déterminer le montant total de l'écart de service qui peut être racheté par le demandeur en vertu du Régime à risques partagés de CES, l'employeur devra fournir à Vestcor les documents suivants (*si possible, fournir ces documents sous forme électronique*) :

- Rapport des gains à la quinzaine pour la période durant laquelle le demandeur participait au Régime du syndicat du N.-B.; et
- Calendrier du salaire à temps plein à la quinzaine pour la période durant laquelle le demandeur participait au Régime du syndicat du N.-B.

Signature de l'employeur

Date

Faire parvenir le document dûment rempli (section A & B) à la :

Vestcor  
C.P. 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

VESTCOR